



REGLEMENT du Calendrier de l'Avent 2021 de FLOA BANK **valable du 1^{er} décembre au 24 décembre 2020**

I - ORGANISATEUR

1. La société FLOA, S.A. identifiée sous le numéro 434 130 423 dont le siège social est situé au 71, rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux, organise un Jeu Concours intitulé « **Le Calendrier de l'Avent 2020 de FLOA BANK** », (ci-après le « Jeu ») à destination des clients Carte Cdiscount de FLOA Bank.

II – CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION - MODALITÉS D'INSCRIPTION

2. Ce Jeu est exclusivement ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans à la date limite de participation, n'ayant pas une incapacité juridique et répondant à tous les critères suivants :
 - o Résidant en France métropolitaine,
 - o Et ayant un accès à Internet,
 - o Et disposant d'une adresse électronique valide,
3. Sont exclus les employés de l'Organisateur, de toute société qu'il contrôle, qui le contrôle ou sous contrôle commun avec lui, la notion de contrôle étant entendue au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, et de leurs agents (et des membres de leur famille proche) ou de toute autre personne professionnellement liée à ce Jeu.
4. Le Jeu se déroulera du mardi 1^{er} décembre 2020 de 7h00 au jeudi 24 décembre 2020 23h59 (la « Durée du Jeu »), date et heure de connexion française faisant foi.
5. En participant au Jeu, les Participants fournissent des données personnelles à l'Organisateur. Les Participants acceptent que l'Organisateur utilise leurs données, sans qu'ils ne puissent prétendre à d'autre compensation que leur participation au Jeu, et ce, pendant une durée de trois (3) mois maximum suivant la clôture dudit Jeu.
6. Si plusieurs participations, une seule sur la totalité du Jeu et par foyer, (même nom, même adresse) sera prise en compte pour le tirage au sort.
7. **Les participations multiples de groupes professionnels, groupes de consommateurs ou de tiers ne seront pas acceptées.**
8. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des données fournies par le Participant. Toute personne ne remplissant pas les conditions de participation sera exclue du Jeu et ne pourra en aucun cas bénéficier des lots.
9. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure de manière définitive du présent Jeu, tout Participant:
(i) ayant indiqué une fausse identité, ou une fausse adresse et/ou (ii) ayant tenté de tricher

(notamment en créant de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois), et/ou plus généralement, (iii) contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent Règlement.

10. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable d'aucune inscription tardive, incomplète ou égarée pour des raisons techniques ou autres.
11. Toute participation, sous une autre forme que celle prévue au présent règlement, ne sera pas prise en considération, et sera donc considérée comme nulle et ne pourra donner lieu à aucun remboursement des frais de connexion.
12. Toute participation considérée comme frauduleuse, ou suspecte ne pourra être prise en compte pour participer au tirage au sort.

III - PRÉSENTATION DES LOTS & DÉSIGNATION DU GAGNANT

13. La Date de Clôture du Jeu est fixée au jeudi 24 décembre 2020 23h59.
14. Les gagnants des jours de jeu TAQUIN seront désignés gagnants une fois le tirage au sort effectué soit le lundi 4 janvier 2021.
Les gagnants des jours de jeu PINATA seront désignés gagnants le jour de leur participation.
Le gagnant du GRAND TIRAGE AU SORT final sera désigné lors du second tirage au sort effectué sur l'ensemble des participants, le lundi 4 janvier 2021.
Pour faire partie du tirage au sort, le participant doit répondre au critère suivant :
>avoir ouvert au moins 1 des 24 cases du CALENDRIER DE L'AVENT 2020 de FLOA BANK
15. Les gagnants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
16. Nul ne peut gagner plus d'une dotation.
17. Tout échange de dotation est exclu, que ce soit en espèces ou en toute autre chose.
18. Sauf stipulation contraire, les éléments qui constituent le lot ne sont couverts par aucune garantie et ne peuvent pas être échangés ou retournés auprès des commerçants.
19. Dès lors que le gagnant n'est pas en mesure d'utiliser son lot pour quelque motif que ce soit, il perdra le bénéfice de celui-ci et l'Organisateur pourra en disposer à son entière discrétion sans que sa responsabilité envers le gagnant ne puisse être engagée.
20. Dotations allouées au jeu « **Le Calendrier de l'Avent 2020 de FLOA BANK** » :
5 colliers chien/chat d'une valeur unitaire de 49,99€
5 consoles Nintendo switch d'une valeur unitaire de 299,99€
1 montre Apple Watch d'une valeur unitaire de 349,95€
2 Google Home d'une valeur unitaire de 24,99€
2 cafetière KRUPS d'une valeur unitaire 179,90€
2 abonnement magazine (1 enfant – 1 adulte) d'une valeur unitaire de 29,99€
1 iPhone X d'une valeur unitaire de 429,99€
1 iPad d'une valeur de 291€
1 MAC BOOK PRO d'une valeur unitaire de 1619€

Répartition des jours

Mardi 01/12 JEU TAQUIN En jeu iPad D'une valeur de 291€	Mercredi 02/12 moncashback 3% sur jouets chez Cdiscount	Jeudi 03/12 JEU PINATA Carte CD 1 Nintendo Switch valeur de 299,99€	Vendredi 04/12 moncashback Jusqu'à 5% sur Cdiscount	Samedi 05/12 JEU PINATA Carte Casino 2 Krups valeur de 179,90€	Dimanche 06/12 VENTE DU DIABLE Paiement en 4X	Lundi 07/12 Info appli Coup De Pouce	Mardi 08/12 Info assurance chien&chat 5 colliers d'une valeur de 49,99€
Mercredi 09/12 JEU TAQUIN 1 Nintendo Switch valeur unitaire 299,99€	Jeudi 10/12 INFO Carte CD Paiement en 4X sur Cdiscount	Vendredi 11/12 Info Crédit renouvelable	Samedi 12/12 moncashback 10% sur Yves ROCHER	Dimanche 13/12 Jeu TAQUIN En jeu 1 Iphone X d'une valeur de 429,99€	Lundi 14/12 1001 Pneus Paiement en 3 4X	Mardi 15/12 CASINO MAX 2 Google Home valeur de 24,99€	Mercredi 16/12 ADLP 2 abonnements valeur de 29,99€
Jeudi 17/12 Fitness Boutique Paiement en 3 et 10X	Vendredi 18/12 JEU PINATA Carte CD 1 Nintendo Switch valeur de 299,99€	Samedi 19/12 JEU PINATA 1 IWatch valeur 349,99€	Dimanche 20/12 moncashback 10% sur lacoste.fr	Lundi 21/12 CenterParcs Paiement en 4X	Mardi 22/12 moncashback 3% sur Cdiscount mes courses	Mercredi 23/12 JEU PINATA 1 Nintendo Switch d'une valeur de 299,99€	Jeudi 24/12 JEU PINATA 1 Nintendo Switch valeur de 299,99€

Les lots seront adressés aux gagnants une fois ces derniers informés par mail sur lequel il leur sera demandé de fournir à l'organisateur leurs coordonnées postales (retour attendu sous 15 jours maximum).

IV – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

21. La participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (étiquette, charte de bonne conduite...) ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux en vigueur en France.
22. La participation au Jeu implique l'acceptation d'être contacté à titre commercial par FLOA Bank.
23. Les Participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du Jeu et de ce présent règlement. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altère le fonctionnement du Jeu ou encore qui viole les règles officielles du Jeu.
24. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de ce Jeu.
25. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique.
26. Il est convenu que les données contenues dans les systèmes d'information de l'Organisateur (ou du prestataire choisi par lui) ont force probante dans tous litiges quant aux données d'identités des participants, ainsi qu'aux informations résultant du traitement des fichiers relatifs au Jeu organisé par l'Organisateur.
27. Le présent règlement complet est disponible sur demande écrite auprès de l'Organisateur à l'adresse suivante : **FLOA, Jeu « Le Calendrier de l'Avent 2020 de FLOA BANK »** 71, rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux.
28. Le gagnant accepte de participer à la publicité connexe accompagnant ou résultant du Jeu, sans rétribution supplémentaire. En particulier, le gagnant autorise à titre gracieux, l'Organisateur à utiliser, pendant une durée de trois (3) mois à compter de la Date de clôture, leurs photos, dans les médias, dans la presse, à la radio, à la télévision, sur un site internet, sur des supports multimédias et dans toute manifestation publique promotionnelle de l'Organisateur liés au présent Jeu, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que la dotation gagnée et sous réserve d'une acceptation expresse des gagnants et/ou des accompagnateurs donné ultérieurement à la date d'exécution du Jeu.
29. **La vente, la cession ou l'échange de la dotation sont strictement interdits.** Toute tentative de vendre, de céder ou d'échanger la dotation entraînera le retrait par l'Organisateur et son annulation.
30. Dans toute la mesure permise par la loi, ni l'Organisateur ni les agences impliquées dans ce Jeu ne pourront être tenus responsables d'une quelconque perte ou dommage causé par des facteurs relatifs à ce Jeu, le gagnant participe à ce Jeu à son propre risque et l'Organisateur décline toute responsabilité pour quelque motif que ce soit à l'égard de ces lots. En particulier, l'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable du comportement des gagnants ou des invités, ni de toute autre circonstance indépendante de sa volonté une fois que la dotation aura été remise au gagnant. Le gagnant est soumis aux politiques et conditions générales de tout tiers impliqué dans la réalisation de ce Jeu. Les conditions générales applicables à la dotation ont été fournies dans toute la mesure du possible.
31. En acceptant le lot, le gagnant accepte de respecter tous les règlements des lieux. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure le gagnant qui ne se conforme pas aux règlements dudit lieu.
32. L'Organisateur se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent Jeu en raison de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté. Si pour quelque raison que ce soit, ce Jeu ne devait pas se dérouler comme prévu par suite, par exemple d'une fraude,

- ou d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du Jeu, l'Organisateur se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le Jeu ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que les participants ne puissent rechercher sa responsabilité de ce fait.
33. Dans tous les cas, l'Organisateur se réserve le droit de prolonger la Durée du Jeu et de reporter toute date annoncée.
 34. L'Organisateur tranchera souverainement, et dans le respect des lois, toute question d'application et/ou d'interprétation du présent règlement ainsi que toute question non réglée par celui-ci et qui viendrait à se poser à l'occasion du Jeu.
 35. Toute question relative à l'interprétation juridique du présent règlement sera soumise au droit français. En cas d'action en justice, et seulement après avoir tenté de résoudre tout différend à l'amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.
 36. Les participants peuvent demander à accéder à leurs données personnelles et /ou à les corriger si elles sont incorrectes. Pour exercer ces droits, les participants peuvent contacter l'Organisateur.
 37. En participant au Jeu, les participants consentent à ce que leurs données personnelles puissent également être transférées à des sous-traitants de l'Organisateur pour la même finalité que celle indiquée ci-dessus.



EXTRAIT DE RÈGLEMENT

REGLEMENT du Calendrier de l'Avent 2021 de FLOA BANK valable du 1^{er} décembre au 24 décembre 2020

La société FLOA, S.A. identifiée sous le numéro 434 130 423 dont le siège social est situé au 71, rue Lucien Faure, 33300 Bordeaux, organise un Jeu Concours intitulé « **Le Calendrier de l'Avent 2020 de FLOA BANK** », (ci-après le « Jeu ») à destination des clients Carte Cdiscount de FLOA Bank.

Ce Jeu est exclusivement ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans à la date limite de participation et n'ayant pas une incapacité juridique et répondant à tous les critères suivants :

- Résidant en France métropolitaine,
- Et ayant un accès à Internet,
- Et disposant d'une adresse électronique valide,

La participation au Jeu implique l'acceptation d'être contacté à titre commercial par FLOA Bank.

Le Jeu se déroulera le lundi 7 décembre 2020 de 7h00 à 23h59 (la « Durée du Jeu »), date et heure de connexion française faisant foi.

Pour faire partie du tirage au sort, le participant doit répondre au **critère suivant** :

Les gagnants des jours de jeu TAQUIN seront désignés gagnants une fois le tirage au sort effectué soit le lundi 4 janvier 2021.

Les gagnants des jours de jeu PINATA seront désignés gagnants le jour de leur participation.

Concernant le gagnant du GRAND TIRAGE AU SORT final sera désigné lors du second tirage au sort effectué sur l'ensemble des participants, le lundi 4 janvier 2021.

Pour faire partie du tirage au sort, le participant doit répondre au critère suivant :

>avoir ouvert au moins 1 des 24 cases du CALENDRIER DE L'AVENT 2020 de FLOA BANK

-Sont exclus les employés de l'Organisateur, de toute société qu'il contrôle, qui le contrôle ou sous contrôle commun avec lui, la notion de contrôle étant entendue au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, et de leurs agents (et des membres de leur famille proche) ou de toute autre personne professionnellement liée à ce Jeu.

-Sont exclues toutes participations journalières multiples d'un même et unique individu, avec des adresses mails différentes. Si de multiples participations sont avérées, alors ces participations seront

considérées comme frauduleuses au sens du présent règlement et donc ne seront pas prises en compte dans le cadre du tirage au sort final.

Dotations allouées au jeu « **Le Calendrier de l'Avent 2020 de FLOA BANK** » :

- 5 colliers chien/chat d'une valeur unitaire de 49,99€
- 5 consoles Nintendo switch d'une valeur unitaire de 299,99€
- 1 montre Apple Watch d'une valeur unitaire de 349,95€
- 2 Google Home d'une valeur unitaire de 24,99€
- 2 cafetière KRUPS d'une valeur unitaire 179,90€
- 2 abonnement magazine (1 enfant – 1 adulte) d'une valeur unitaire de 29,99€
- 1 iPhone X d'une valeur unitaire de 429,99€
- 1 iPad d'une valeur de 291€
- 1 MAC BOOK PRO d'une valeur unitaire de 1619€

Les lots seront adressés aux gagnants une fois ces derniers informés par mail sur lequel leurs sera demandé de nous fournir leurs coordonnées postales (retour attendu sous 15 jours maximum).

Répartition des jours

Mardi 01/12 JEU TAQUIN En jeu iPad D'une valeur de 291€	Mercredi 02/12 moncashback 3% sur jouets chez Cdiscount	Jeudi 03/12 JEU PINATA Carte CD 1 Nintendo Switch valeur de 299,99€	Vendredi 04/12 moncashback Jusqu'à 5% sur Cdiscount	Samedi 05/12 JEU PINATA Carte Casino 2 Krups valeur de 179,90€	Dimanche 06/12 VENTE DU DIABLE Paieement en 4X	Lundi 07/12 Info appli Coup De Pouce	Mardidi 08/12 Info assurance chien&chat 5 colliers d'une valeur de 49,99€
Mercredi 09/12 JEU TAQUIN 1 Nintendo Switch valeur unitaire 299,99€	Jeudi 10/12 INFO Carte CD Paieement en 4X sur Cdiscount	Vendredi 11/12 Info Crédit renouvelable	Samedi 12/12 moncashback 10% sur Yves ROCHER	Dimanche 13/12 Jeu TAQUIN En jeu 1 Iphone X d'une valeur de 429,99€	Lundi 14/12 1001 Pneus Paieement en 3 4X	Mardi 15/12 CASINO MAX 2 Google Home valeur de 24,99€	Mercredi 16/12 ADLP 2 abonnements valeur de 29,99€
Jeudi 17/12 Fitness Boutique Paieement en 3 et 10X	Vendredi 18/12 JEU PINATA Carte CD 1 Nintendo Switch valeur de 299,99€	Samedi 19/12 JEU PINATA 1 iWatch valeur 349,99€	Dimanche 20/12 moncashback 10% sur lacoste.fr	Lundi 21/12 CenterParcs Paieement en 4X	Mardi 22/12 moncashback 3% sur Cdiscount mes courses	Mercredi 23/12 JEU PINATA 1 Nintendo Switch d'une valeur de 299,99€	Jeudi 24/12 JEU PINATA 1 Nintendo Switch valeur de 299,99€